







Communiqué de presse

Fédération nationale des Communes forestières

2 juillet 2021

Contrat État-ONF : la honte et la trahison

À 15 voix pour et 15 contre, l'État reste sourd au vote d'opposition de toutes les parties prenantes : collectivités, filière, syndicats et personnalités qualifiées, présentes au conseil d'administration de l'ONF (Office National des Forêts), ce 2 juillet.

Seuls les représentants de l'État ont voté POUR, un vote qui bascule avec la voix prépondérante du président Jean-Yves Caullet, se désolidarisant ainsi du collège qu'il représente, à savoir les Communes forestières.

Est-il encore possible de rétablir la confiance et travailler en bonne intelligence avec un tel résultat?

Un contrat inacceptable

Ce contrat est désavoué par tous sauf l'État. Il est vécu comme une énième provocation par les élus des Communes forestières qui refusent de payer une contribution supplémentaire au financement de l'ONF : « Nous ne paierons pas 30 millions d'euros de plus pour avoir moins ».

Le Président Dominique Jarlier va réunir rapidement l'exécutif de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) pour décider des mesures à mettre en œuvre.

Des délibérations et des soutiens en continu

D'ores et déjà, des dizaines de délibérations contre ce projet arrivent continuellement à la FNCOFOR et sont adressées par les Communes au Premier ministre et au ministre de l'Agriculture.

Cette démarche collective reçoit également le soutien de nombreux parlementaires et des associations nationales d'élus.

Les forêts abandonnées, les élus méprisés

Comment l'État peut-il en demander plus aux Communes forestières, dégrader un service public avec la suppression de près de 500 postes à l'ONF dans les territoires et vouloir agir contre le changement climatique ?

Comment l'État peut-il oublier l'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières en faveur des filières économiques de la forêt et du bois, notamment lors des crises sanitaires et dans un contexte de très forte pression mondiale sur la ressource bois française ?

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association qui rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts et toutes celles concernées par la valorisation des forêts de leur territoire. Organisée en associations départementales et unions régionales, avec plus de 6000 adhérents, elle met en œuvre des politiques forestières territoriales innovantes : bois énergie, bois construction, forêts pédagogiques, charte forestière, formation des élus...